

Eco-tree. La start-up qui permet d'investir dans la reforestation

Vous souhaitez

participer à la reforestation, devenir propriétaire d'arbre et en

obtenir les bénéfices? C'est maintenant possible grâce à la start-up bretonne Eco-Tree. Participer à la reforestation devient

désormais simple et accessible à tous.

Fondé

par cinq

amis d'enfance, Eco-tree

a émergé d'un constat alarmant: chaque jour dans le monde, ce sont

plus de

3,4

milliards

de tonnes

de CO2

qui sont rejetés dans

l'atmosphère. Leur

solution pour lutter contre ce phénomène à l'échelle locale?

Planter

des arbres !

Basée

à Guipavas, la

start-up offre

la possibilité aux particuliers, associations et entreprises de

devenir propriétaire d'arbres pour compenser les

émissions en CO2
générées
par
leur mode
de vie.

Mais

ce n'est pas tout. Lorsque l'arbre devient assez
grand pour être coupé,
compter

de 16 à... 91 ans, l'argent
obtenu grâce

à

la vente du bois revient
au propriétaire avec
un rendement espéré à 2 % par an non
garantis.

Eco-tree

s'occupe de tout : de la plantation à l'entretien en
passant par la revente du
bois.

Un

investissement 100 %
vert.

Ce

concept, qui
existe dans

le domaine viticole où est possible de devenir propriétaire de
champs de vigne, est inédit dans le domaine de la
reforestation.

L'arbre a un rôle essentiel dans la biodiversité

et dans la qualité de l'air. En effet, en plus de produire de
l'oxygène, il filtre l'air et ainsi améliore sa qualité. De
plus, il favorise l'émergence de la biodiversité en
fournissant

abri, nourriture et protection à de nombreuses espèces
d'oiseaux,

d'insectes, de petits mammifères, de champignons etc. Plantés à grande échelle, les arbres permettent de lutter contre le dérèglement climatique en séquestrant du CO₂. Ainsi, avec Eco-Tree, il est possible de participer à son échelle à la reforestation de zones déboisées en France et en Bretagne : pour 18 euros on peut devenir propriétaire de châtaigné dans la forêt de Ploerdut et pour 24 euros, propriétaire de mélèzes dans la forêt de Cleden Poher.

D'autres projets, nécessitant des dons financiers, viennent s'ajouter à l'activité de plantation d'arbres. Plusieurs financements participatifs ont été lancés et permettent aux particuliers, comme aux entreprises de soutenir Eco-Tree dans un inventaire naturaliste dans la forêt de Bourrus à Langoëlan ou encore de financer le maintien et la restauration d'une zone humide dans la forêt de Mariaker.

Aujourd'hui, la Eco-Tree a planté plus de 263 000 arbres en France. Selon leur estimation, ces arbres auraient absorbé plus de 322 000kg de CO₂.

Plus d'informations : <https://ecotree.fr/>